



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIXTE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Sixte, tenue le 19 mars 2025 à 16 h 00 au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 30, rue Principale à Saint-Sixte

Sont présent.e.s, les conseillers(ères) :

Siège #1 – Rodrigue Boivin
Siège #2 – Robert Staniforth
Siège #3 – Gertie Cavalier

Sont absent.e.s, les conseillers(ères):

Siège #4 – Philippe Boileau
Siège #5 – Simon-Pierre Trahan
Siège #6 – Isabelle Bélanger-Fortin

Formant quorum sous la présidence du maire, Matthew MacDonald-Charbonneau.

La directrice générale et greffière-trésorière, Natasha Mantville est aussi présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

25-03-19-64

Il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que la session soit et est ouverte. Il est 16 h 12.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2 - SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été donné le 17 mars 2025 tel que décrit dans le certificat de publication produit par la directrice générale et greffière-trésorière.

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-03-19-65

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que l'ordre du jour déposé par la directrice générale soit adopté comme présenté.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

4 - EMBAUCHE POSTE DE TECHNICIEN EN ADMINISTRATION

25-03-19-66

CONSIDÉRANT la création du poste de technicien en administration (résolution 25-01-27-33) ;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT le projet de lettre d'offre déposée par la directrice générale et greffière-trésorière ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Gertie Cavalier et résolu que le conseil approuve l'embauche de monsieur Euloge Gastase Dedo dans le poste de technicien en administration selon les conditions énoncées dans la lettre d'offre déposée par la directrice générale.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.